

# Arc nouveaux territoires:

- Réappropriation et réhabilitation de la friche industrielle de Meung-sur-Loire

## 1/ Présentation du site

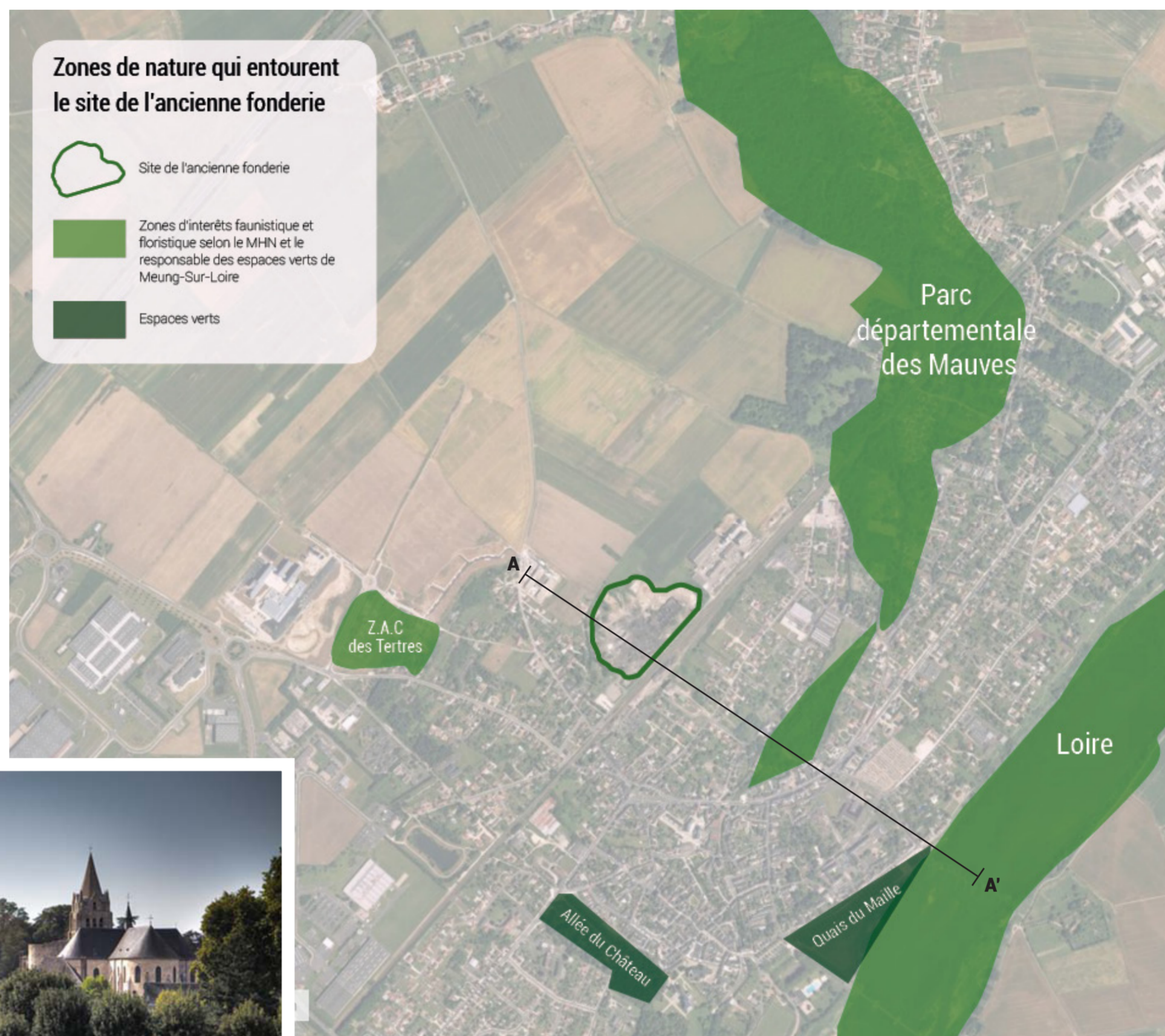
La friche industrielle de Meung-sur-Loire dans la région du Loiret (45) se situe sur le Chemin de la petite maison neuve au croisement des zones de développement de la ville. Elle donne à voir un espace dégagé d'environ 6000m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une ancienne fonderie qui employait en 1969 plus de 600 employés et qui a fermée en 2006 pour cause de faillite. Il reste des traces des bâtiments sur le site et potentiellement des éléments polluants dans les sols. Aujourd'hui, ce site est laissé à l'abandon, mais grâce à sa localisation dans la ville, et au rayonnement de cette dernière, il pourrait constituer un carrefour entre les différentes zones de développement.



## 2/ Analyse du site

### - Implantation dans la ville

La zone est située entre différents espaces naturels comme l'éco quartier des Tertres au nord, le parc départementale des Mauves à l'Est et La Loire au sud, répertoriée par le Museum d'Histoire naturelle de Paris comme une zone fonctionnelle de nature remarquable (ZNIEFF2). Malgré ces espaces de nature conséquents, la ville de Meung-Sur-Loire ne bénéficie pas de parcs et jardins à l'usage de leurs habitants. Les espaces verts urbains sont plutôt des lieux d'ornements et de terrains herbeux (comme le parc du château et les bords de Loire).



Château de Meung-Sur-Loire

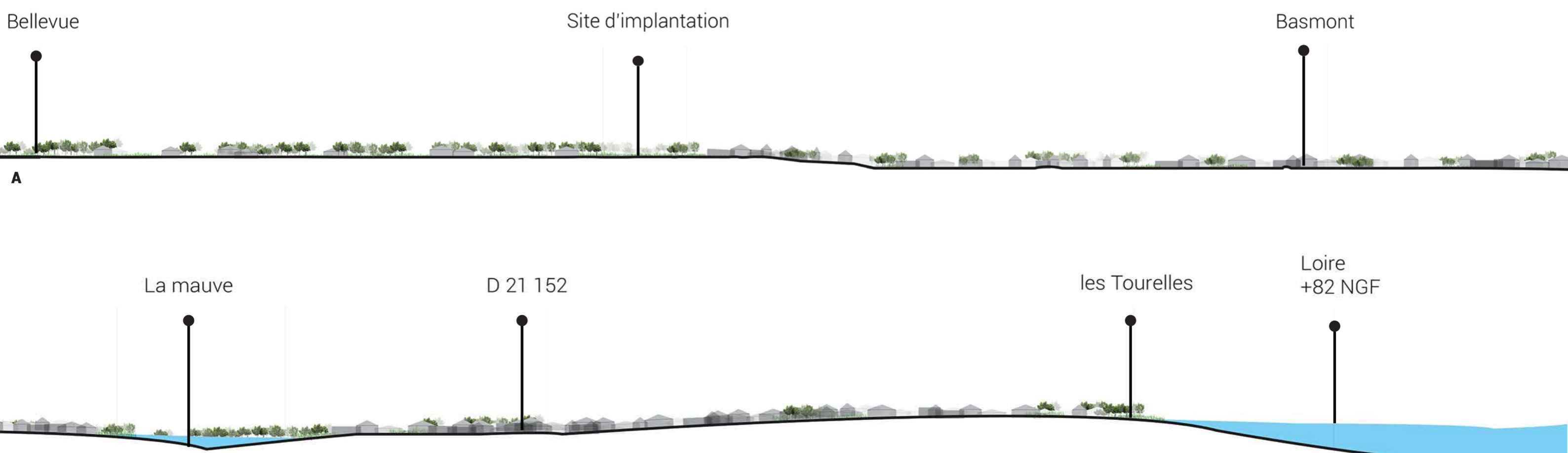


Ancien pont sur la Loire à Meung-Sur-Loire



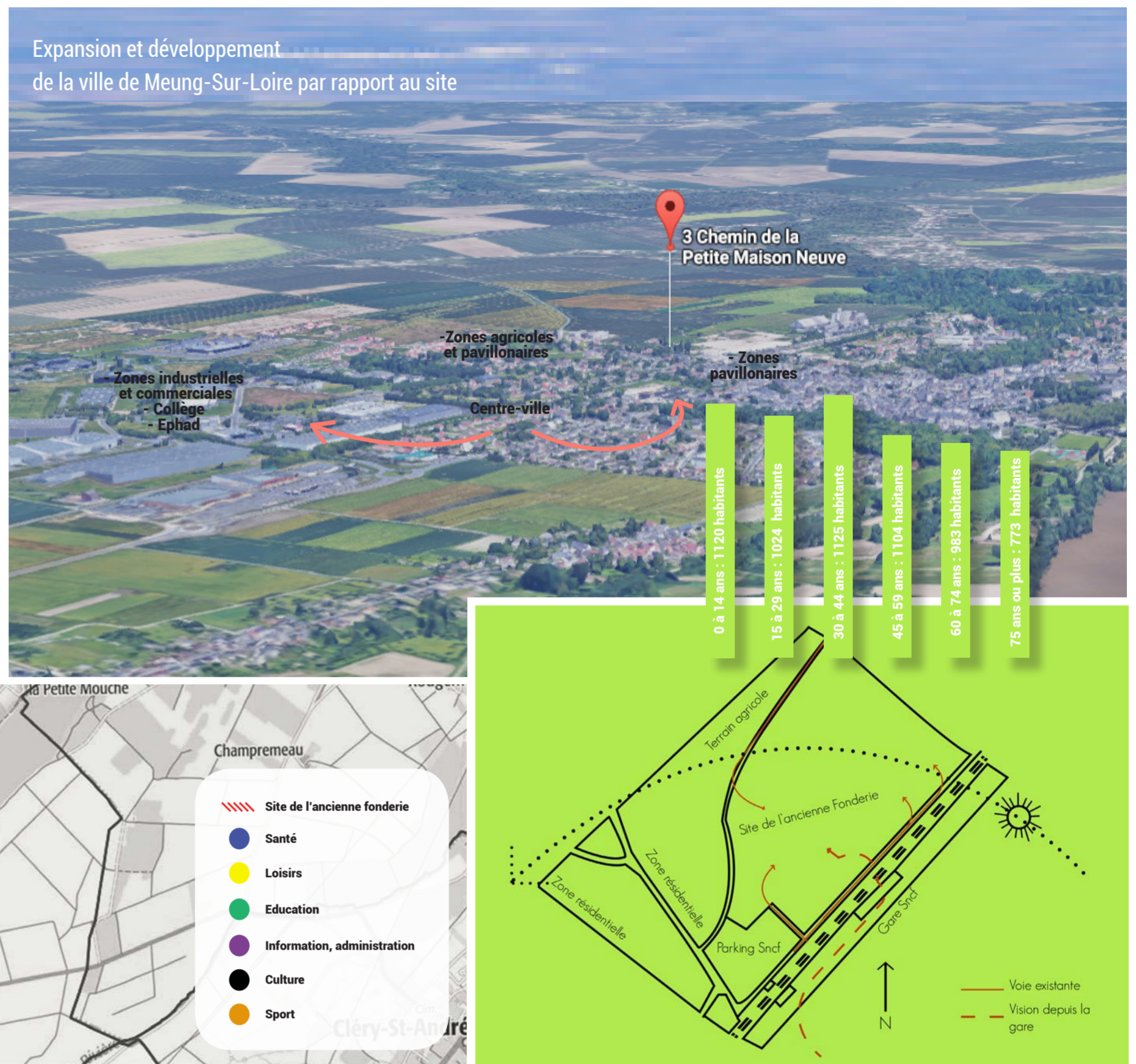
Quai des Mauves

**Le site pourrait devenir un élément important dans l'épanouissement de la biodiversité de la ville et de ses habitants.**



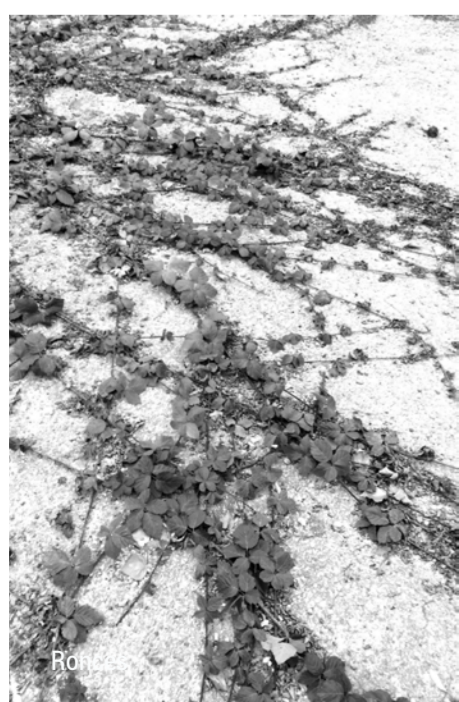
## - Les flux et dynamiques autour du site

Le site se trouve au nord de la ville au milieu des zones commerciales et pavillonnaires en développement. Sa proximité avec la gare et l'autoroute A10 facilite son accessibilité par rapport aux autres communes alentours. Ses multiples entrées en font un lieu de transition aisée et de déplacements faciles. La ville de Meung-Sur-Loire est une ville plurigénérationnelle qui accueillent différentes structures pour seniors et où les parents viennent s'installer de plus en plus. Ce site pourrait donc constituer un potentiel espace de loisir pour les familles afin d'encourager le «brassage planétaire» comme l'évoque le paysagiste Gilles Clément.



## - Caractéristiques importantes du site

La friche laissée à l'abandon depuis 2006 a vu sa végétation se développer de part et d'autre. Plusieurs espèces de plantes rudérales (qui poussent spontanément dans les friches) sont apparues comme le Sénéçon commun ou la Cirse des champs, très appréciés des oiseaux. Un parcours est induit par les plantes qui repoussent en laissant parfois le chemin visible et nu. La pollution des sols, invisible quant à elle, a bien été confirmée par les acteurs de l'environnement interrogés. Elle empêche au site d'être un terrain d'accueil pour des résidences et autres espaces de vie prolongée et interdit également toute culture des sols. La terre ayant été décaissée sur 4 mètres, il est possible toutefois, d'installer des espaces de passages et des cultures non nourricières.



## 3/ Enjeux soulevés

### - Les interviews auprès des acteurs du territoire



#### Entretien avec Didier Métais, responsable du pôle environnement au services techniques de Meung-Sur-Loire.

##### - Quels types d'espaces verts y a-t-il à Meung-Sur-Loire ?

Des espaces ornementaux mais souvent en gestion différenciée.

##### - Y a-t-il des espaces dédiés aux loisirs et à la promenade ?

Oui, il y a les espaces verts départementaux autour de la Mauve, c'est un espace naturel où nous faisons particulièrement attention à la gestion des déchets. Il y a beaucoup d'espaces paysagers horticoles strictes mais aussi quelques espaces naturels comme le GR3, un sentier de randonnée pédestre qui passe au centre-ville, mais aussi les bords de Loire, les bords de mauves où il y a des espaces de jeux pour les enfants pour faire du foot et du cerf-volant, de la pétanque et de l'athlétisme. En revanche, il n'y a pas de parc ou de jardin public un peu naturel, pas de jardin ouvriers ni de potagers.

##### - Selon vous, quels sont les espaces verts les plus fréquentés à Meung-Sur-Loire et leurs spécificités ?

D'abord le quai du Maille qui accueille de temps en temps des cirques et des écoles pour jouer, ensuite l'allée du château où les gens se promènent et mangent mais c'est un site fermé l'été et pour finir, le parc départementale des Mauves qui est un parcours de nature et de promenade.

##### - Quels seraient, selon vous, l'avantage de proposer un espace vert de promenade et d'acclimatation plutôt qu'un espace construit ?

Le problème, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de piéton ici. Je pense que c'est plutôt un passage pour la biodiversité. Pour renforcer la trame verte, relier l'écoquartier des Tertres à quelques minutes et le parc départementale des Mauves. Cela pourrait tout de même rester un espace accessible aux visiteurs. Ce serait un espace transitoire, un pont qui contrasterait avec l'alignement des allées du château. Cela pourrait garder un côté ludique pour les personnes qui rentrent chez elles mais ce serait plutôt une utilisation par les locaux et pas les voyageurs.

##### - Y a-t-il des plantes et arbustes spécifiques à la région ?

Oui, il y a plusieurs espèces endémiques que nous avons fait pousser dans l'écoquartier.

##### - Que savez-vous de la pollution du site ?

La fonderie utilisait une chambre à rayons dangereux, certains travailleurs ont été irradiés. Normalement, tout a été enlevé, mais il reste des gravats dans le sol.

##### - Comment imaginez-vous l'avenir de ce site ?

Personnellement, je n'y amènerais personne car nous ne sommes pas sûr de la pollution. Je pense que la création d'entreprise d'artisanat ou de gravats est une des solutions possibles, mais il faut quelque chose de temporaire dans tous les cas. La dépollution du sol est compliquée car avec les métaux lourds, cela peut prendre plusieurs dizaines d'années. Cependant, pour faire repousser des végétaux, la terre arable est suffisante. Il y a une couche suffisante de terre. A mon avis, tout le site n'est pas pollué.



#### Entretien avec Jean-Christian Moulin, responsable de l'association « Histoire de la fonderie » et ancien employé de l'usine.

Pour la pollution, il y a un litre d'hydrocarbure disséminé dans le sol de tout le site car nous avons renversé un peu de fioule en bougeant les cuves mais c'était il y a 20 ans. C'est pour cette raison que le terrain a été déclaré pollué. Pour dépolluer, on décaisse le terrain sur 4 mètres jusqu'à un taux d'hydrocarbure à 0. Mais c'est absurde car il peut y en avoir naturellement dans le sol. On ne connaît pas bien les critères de règlement. Le site a ensuite été revendu et déclaré officiellement non pollué. Nous avons aussi un lac artificiel pour les rejets d'eau sale. Une eau qui était passée dans des tuyaux chauds et qu'il fallait refroidir avant de rejeter dans la Mauve pour ne pas tuer toute la faune. Il y a quelques années, ce terrain avait été loué à la sncf pour des chantiers itinérants.

##### - Selon vous, quel projet serait pertinent pour se réapproprier ce site plein d'histoire ?

En premier, je pense à quelque chose qui aurait un but éducatif avec les écoliers. Ensuite, une station de ferroutage, car nous sommes placés proche d'une entrée d'autoroute (la voie Paris/Beauce) Il y a un ancien moulin à côté, cela peut vous donner des idées.

##### - Nous réfléchissons à regrouper des individus d'horizons différents au sein d'un vrai parc avec plusieurs typologies de nature.

Le sol est stérile. Il y a 20 cm d'argile, de granulats et de calcaire. Mais cela n'empêche pas un projet. On pourrait faire appel à des bulldozères pour créer un surplomb ou une fausse de plantation. Vous pouvez montrer que des solutions sont possibles et amener un autre point de vue, quelque chose de différent qu'un site de construction.



#### Entretien avec Isabelle Regnault, directrice adjointe de la maison de retraite du Champgarnier.

##### - Y'a-t-il un espace extérieur où les résidents peuvent prendre l'air ?

- Les personnes de la structure sont-elles mobiles ou assistées ?

##### - Est-il possible de les accompagner sur un trajet court (avec ou sans navette) ?

##### - Est-il pertinent de proposer un espace de promenade sur l'ancien site de la fonderie ?

##### - Est-ce à une distance convenable ?

##### - Quelles types d'activités peuvent pratiquer les résidents ?

##### - Ont-ils des intervenants à leur service ?

- Ce site est beaucoup trop loin du bâtiment pour envisager une visite régulière des résidents sur ce site. Ils sortent très rarement seuls. Ils sont parfois accompagnés mais il y a un déjà un espace extérieur au sein de la résidence. C'est un patio qui permet à certains de jardiner. N'envisagez pas un espace exclusivement pour eux même s'il est vrai que si quelque chose venait à se construire, il ne serait pas exclue qu'ils puissent le visiter de temps en temps. L'animatrice qui s'occupe du groupe les emmène l'été sur les bords de Loire. Elle leur propose des activités adaptées aux différents pathologies. Ce sont des activités de groupe. Il n'y a pour l'instant pas de navette pour les déplacer, quand ils doivent sortir, un intervenant extérieur doit venir les chercher.

### - La direction à prendre .

La friche de Meung-Sur-Loire est un espace à la croisée des chemins et c'est ce que nous souhaitons faire ressentir dans notre projet. Elle propose une zone de transition entre les cycles naturels et humains de la ville et serait un réel atout pour le développement d'une trame verte. Situé entre plusieurs réserves de biodiversité, la friche, si elle est investie de façon durable et écocitoyenne peut renforcer le maillage écologique de la région. D'autre part, la ville de Meung-Sur-Loire ne bénéficiant pas de réel parc ou jardin d'acclimatation, ce site donnerait l'opportunité aux habitants de profiter d'un espace de promenade proche de chez eux.

## - QUELQUES TERMES À DÉFINIR APRÈS CES ÉCHANGES

### Nature/Nature ordinaire

Il existe différents types de nature. La nature constitue l'ensemble des êtres vivants et des choses qui font l'Univers. C'est l'ensemble du monde physique en dehors de l'Homme ou n'apparaît pas comme transformé par l'Homme. En fait, c'est ce qui est nous est donné.

« la nature c'est ce que l'homme n'a pas fabriqué » - Jean Marie Pelt

La nature ordinaire : tout ce qu'il y a de vivant à côté de chez nous. La faune et la flore proche. Elle se différencie de la biodiversité « patrimoniale » tels que les espèces rares ou les espèces protégées. On peut aussi parler de nature ordonnée « à la française », « à l'anglaise », de nature sauvage etc.

### Ville

Elle accueille des systèmes vivants reliques de la nature et/ou attirés à partir de la campagne environnante. C'est un espace construit par l'Homme pour habiter entre semblables et organisé socialement, économiquement, architecturalement esthétiquement etc. différemment selon les groupes d'individus et de tailles différentes. Les habitants, autorités et autres organisations commencent à agir et prendre conscience que la ville d'aujourd'hui n'est pas ou plus adaptée par rapport aux nouvelles considérations et qu'il faut agir vers le vert pour son évolution.

### Biodiversité/ Biodiversité urbaine

Il s'agit de la diversité de la vie sur terre. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux. Le but de la biodiversité urbaine est le mélange et la diversité du vivant en ville. Elle permet le côtoiement, l'échange, mais aussi l'observation et la compréhension des enjeux écologiques.

### Trame verte et bleue

La trame verte concerne l'ensemble des éléments naturels liés à la verdure et au bois. La trame bleue correspond aux zones humides. Ce sont des réservoirs biologiques qui doivent être reliés (naturellement ou par une continuité artificielle) pour le brassage génétique. L'urbanisme doit donc prendre en compte ces trames notamment en centre ville car elles sont limitées et fragiles.

### Friche

Ancienne zone d'activité humaine, délaissée et parfois en attente de réaffectation. Il s'agit d'une grande surface où il n'y a pas d'entretien comme peu de fréquentation humaine.

### Jardin

C'est un lieu d'expression privilégié de la biodiversité. Pour Gilles Clément, il s'agit d'un « enclos », d'un lieu fermé, surveillé qu'on crée pour accumuler le meilleur pour soi. C'est le seul endroit de rencontre de l'Homme avec la nature où le rêve est autorisé.

« Le jardin nous rassemble tous quelque soit notre culture, nos croyances ou nos métiers. » Patrick Sheyder

Le jardin aide à aimer la ville et son tumulte le temps d'un instant. On s'assoit et on sent la ville comme une parenthèse urbaine.

### Citadins/ habitants

Espèce majoritaire de l'écosystème urbain. Elle évolue dans un milieu contraint en tendant à le rendre meilleur. Les citadins sont relatifs à la ville. Les habitants sont des personnes qui habitent, vivent dans un lieu. Ils s'établissent dans un milieu qu'ils tentent de s'approprier de différentes manières.

### Espace vert

Espace verdi par la chlorophylle des plantes qui s'y trouvent. Espace qui permet de réintroduire la question de l'écologie en ville et du lien social grâce à la rencontre détendue des individus : un espace vert rassure et participe au bien être des citadins.

### Paysage/ Paysagiste

Le paysage c'est ce que l'on regarde. Il définit le caractère d'un pays, d'une région, d'une ville.

« le paysage est indéfinissable car c'est lié à la sensibilité et la culture de chacun. La lecture est différente selon les individus. Le paysage c'est ce qu'on a en mémoire. » - Gilles Clément

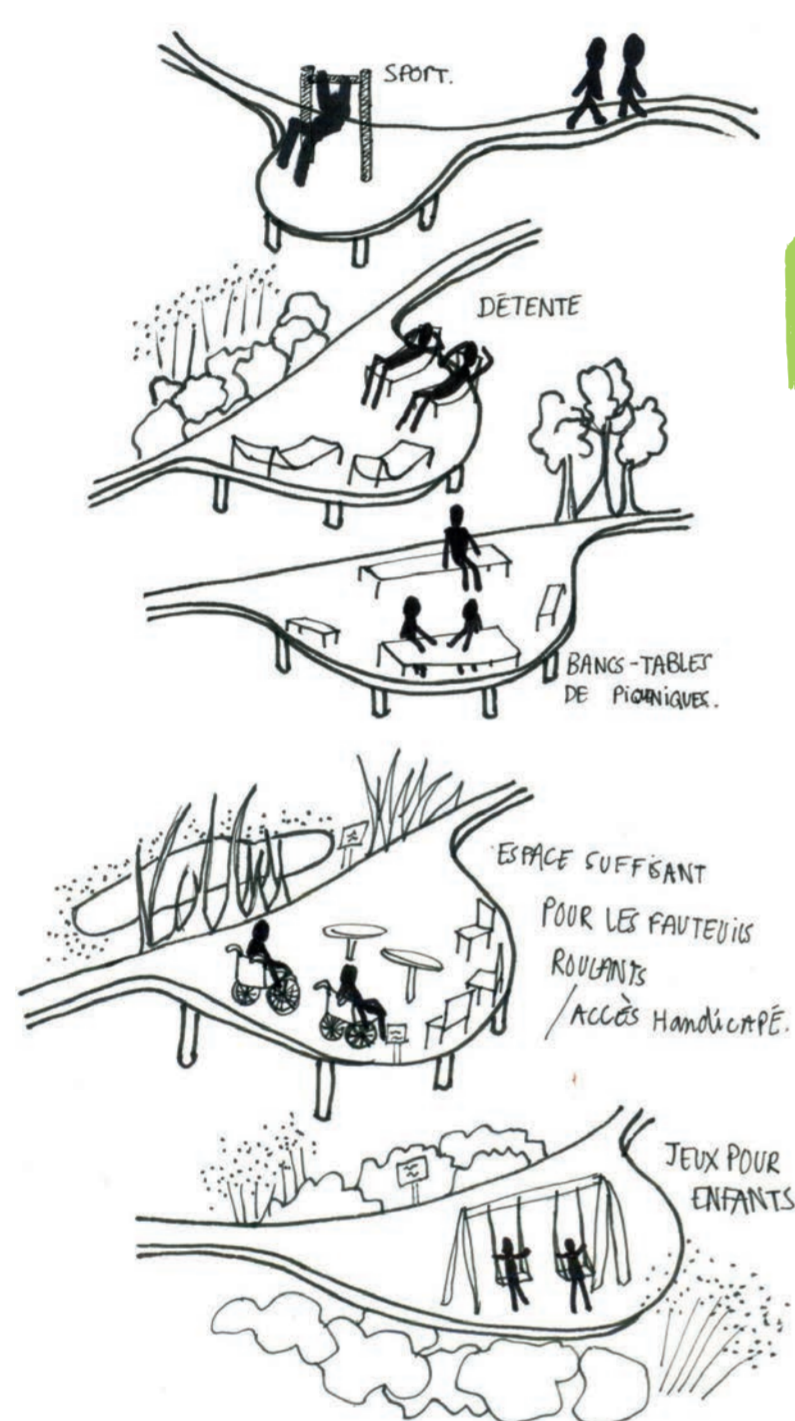
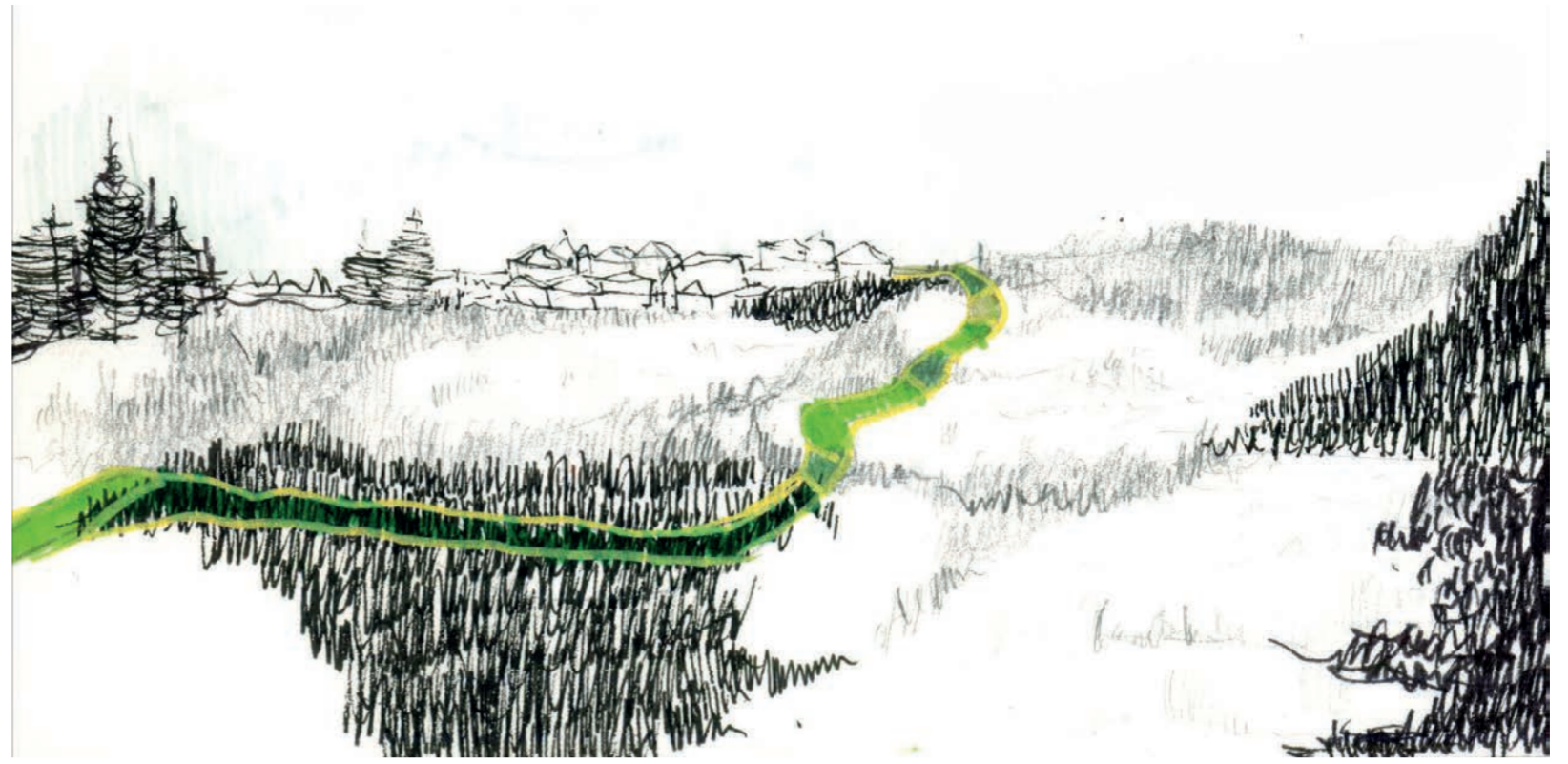
Le paysagiste est un allié de la biodiversité urbaine. Il place la terre, plante la verdure mais il n'est pas assez mobilisé.

### Animaux urbains/ Faune urbaine

Ensemble des espèces animales peuplant la ville. Parfois « indésirables » ou qualifiés de nuisibles, ils participent pourtant à la diversité végétale urbaine. Ils participent au paysage de la ville. Le plus commun en France est le chat qui est devenue au fil des siècles un animal de compagnie et qui a investi l'intérieur de nos habitations.

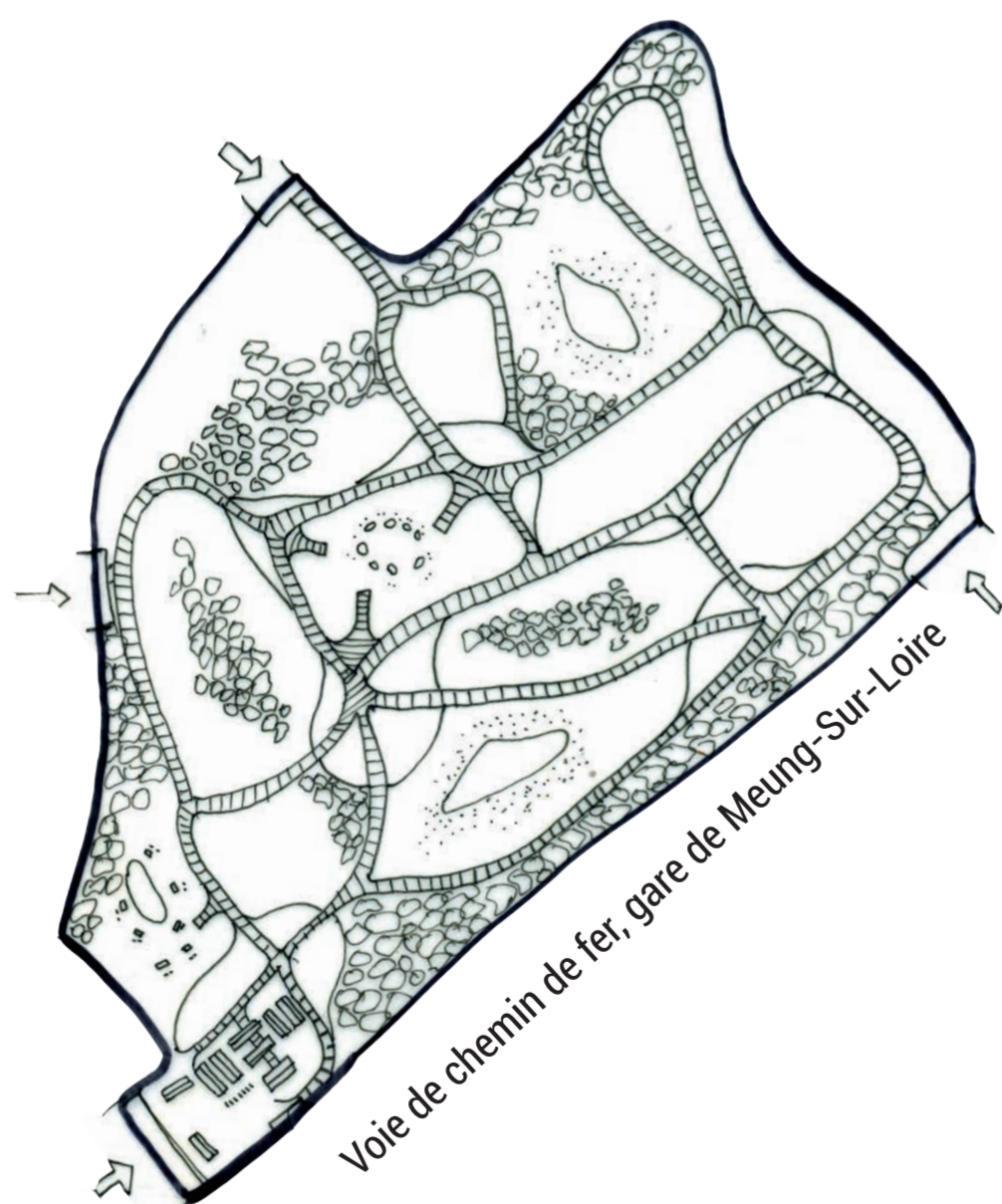
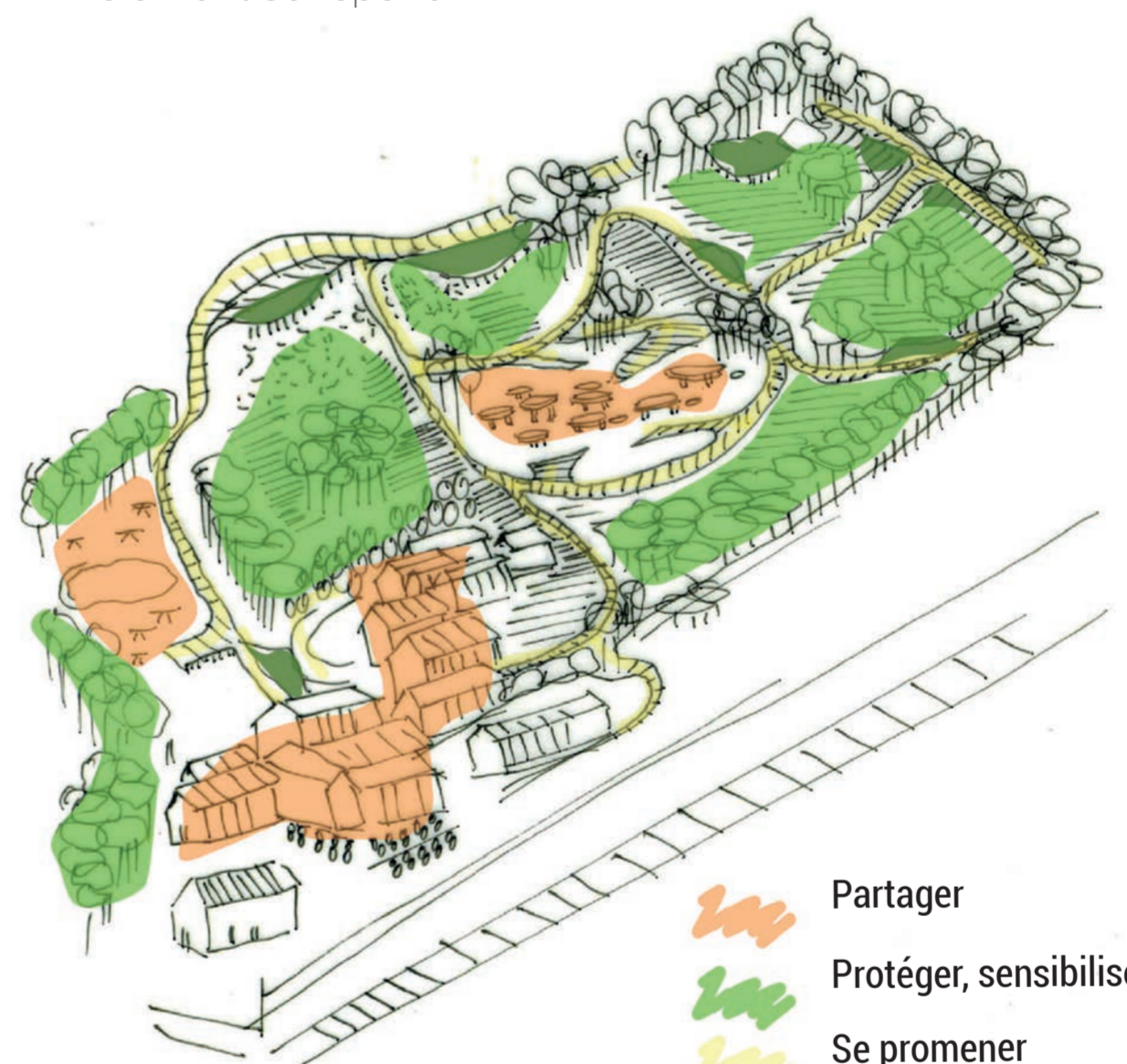
## 4/ Notre parti-pris

Le lien et la promenade sont les axes de recherches que nous nous sommes fixés. Le jardin observatoire que nous avons imaginé s'inspire des jardins botaniques où le visiteur est spectateur et où sa déambulation dépend du végétal. Prenant en compte la pollution des sols, nous avons décidé d'instaurer un rapport indirect au sol au moyen de pilotis et de plateformes d'observation où le promeneur pourra s'arrêter pour regarder le paysage.



SE PROMENER  
 PROTÉGER  
 SENSIBILISER  
 PARTAGER  
 OBSERVER

Le dessin du parcours suit l'implantation des plantes spontanées d'origine et des reliefs. Ce jardin à la fois éducatif et contemplatif propose un espace de promenade paysagère où les habitants seront appelés à voir et à respecter leur environnement. Ce jardin est un lieu de passage des humains et de la biodiversité dans une optique de partage et de sensibilisation à la manière des espaces permaculturels où chaque élément se répond.

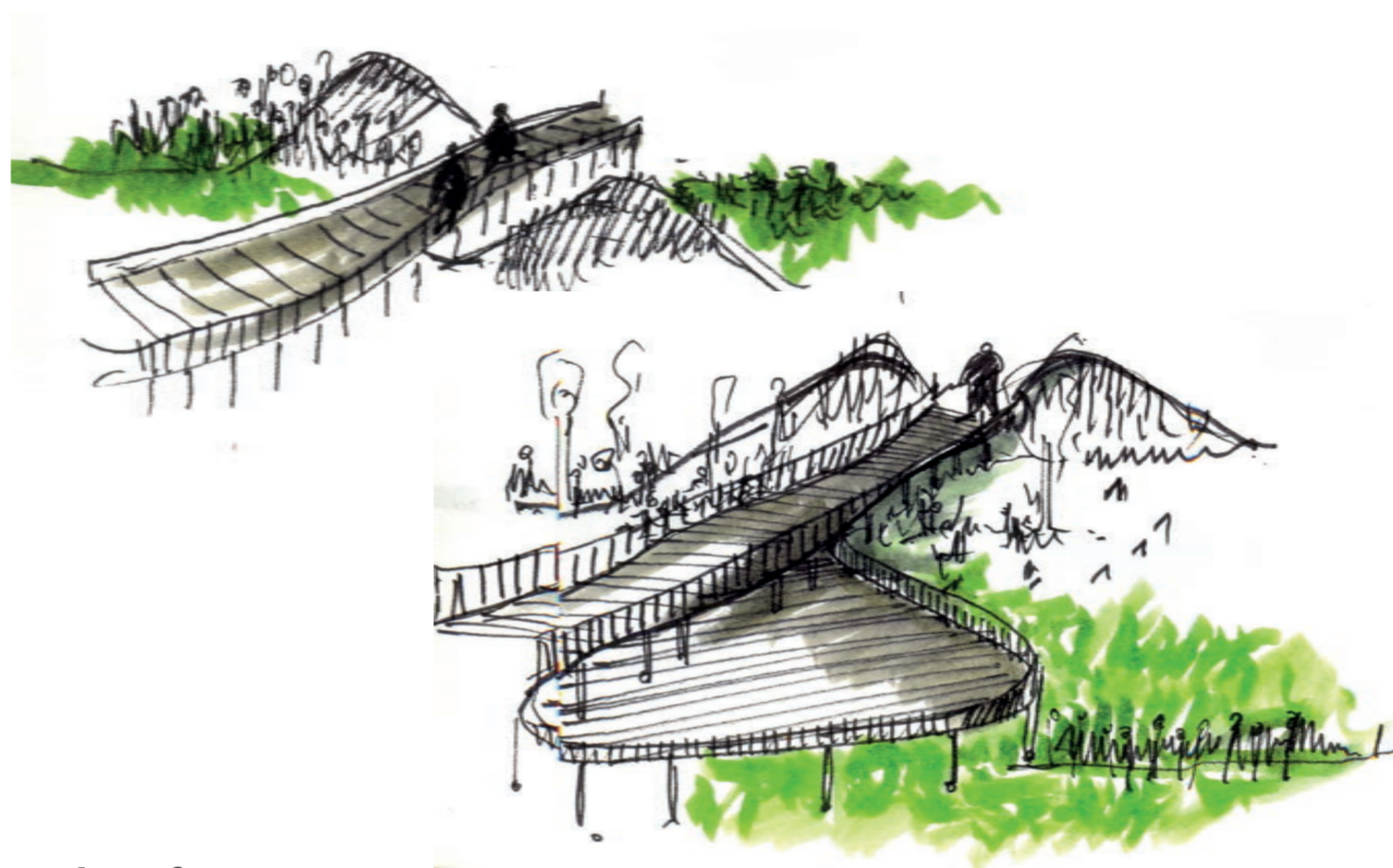


## 5/ Esquisse du projet

### - La promenade

La promenade se déroule comme un ruban qui serpente. Les reliefs varient pour créer de la surprise au fil de la marche. Des arbres sont rapportés de part et d'autre du paysage pour introduire un jeu de montrer-cacher avec l'horizon.

Les plantes apportées dans le jardin sont endémiques ou adaptées à la région (Comme par exemple, l'onagre odorante à grandes fleurs jaunes)



### Les plateformes

Elles sont des excroissances du parcours sur pilotis et propose différents agencements pour échanger avec les autres promeneurs. Des bancs, des tables sont installés pour donner la possibilité de s'asseoir pour observer attentivement le paysage sans marcher dessus et risquer de le détériorer : le jardin d'observation est un espace semi-préservé. Au centre de ce dernier, les plateformes s'abaissent au niveau du sol pour rassembler les visiteurs au coeur du lieu.

### Les serres

Pour faciliter les déplacements des promeneurs pressés, une borne pour la location de vélo accueille les visiteurs à l'entrée du jardin. Les bâtiments sont des serres pour rappeler le vocabulaire technique des jardins botaniques où le promeneur peut découvrir un écosystème qui contraste avec l'espace extérieur. Le parcours du jardin passe dans les serres où seront cultivés d'autres espèces locales, plus fragiles et sensibles aux intempéries. De cette manière, le jardin pourra fleurir toute l'année. La transparence du verre entretient ce jeu de montré caché dès l'entrée du jardin car le visiteur peut d'emblée distinguer des silhouettes de verdure à l'intérieur et derrière les bâtiments.

